

1/ _ Prix du ticket de garderie

Concernant la délibération sur le prix du ticket de garderie pour l'année scolaire 2020/2021, le conseil municipal s'accorde à l'unanimité sur un montant de 75 centimes la ½ heure.

2/ _ Garderie pendant les vacances de la Toussaint

Au regard des principes actuels relatifs à la Covid-19, cette prise en charge se doit d'éviter tout brassage entre les écoles et ne peut que concerner les enfants scolarisés à Paillencourt.

Il s'agit d'éviter aux parents concernés d'interrompre leur activité professionnelle pendant cette période. On envisage le recrutement de deux CDD pour renforcer l'accompagnement des enfants pendant cette période. Les membres du conseil s'accordent pour conserver le même tarif appliqué en été pour les mêmes raisons soit : 45 € par enfant et par semaine. Une enquête de besoin sera néanmoins effectuée préalablement. Approbation à l'unanimité des membres présents.

3/ _ Renouvellement d'un CDD d'Adjoint Administratif

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur renouvellement d'un CDD (Contrat à Durée Déterminée) d'Adjoint Administratif indispensable au bon fonctionnement de la mairie.

Le conseil donne son accord et la Délibération est approuvée à la majorité des membres présents.

4/ _ Adhésion de la commune de 'Beauvois en Cambrésis' au SIVU « Les Murs Mitoyens »

Formalité administrative pour permettre à une commune de la communauté d'agglomération de Cambrai, d'adhérer à la société choisie pour l'aide à la gestion de l'Urbanisme des communes.

Le conseil donne son accord et la Délibération est approuvée à la majorité des membres présents.

5/ _ Prime pour rupture conventionnelle

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour l'application des textes législatifs relatifs au versement de la prime liée à une rupture conventionnelle récente. Le conseil donne son accord et la Délibération est approuvée à la majorité des membres présents.

6/ _ Questions diverses

__ Intervention de bureaux d'études aux recherches spécifiques.

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour faire appel au bureau d'étude « PADE » qui nous guidera sur la révision de la carte communale.

La même question est posée concernant la société « VALETUDE » de Valenciennes, pour la résolution des problèmes d'inondation.

Le conseil donne son accord sur ces deux points et les Délibérations sont approuvées à la majorité des membres présents.

___ Demande de subvention aux entreprises ayant subi une perte d'exploitation liée au Covid-19.

La commission budget se réunira de nouveau sur ce point. Plusieurs aspects sont à prendre en compte préalablement :

- Il reste à percevoir par la commune quelques subventions d'état dont la date et le montant sont pour l'instant estimés.

- Si les comptes laissent apparaître en septembre un excédent budgétaire, il reste encore à financer un trimestre de salaire et de charges, les engagements et commandes en cours ainsi que les travaux indispensables tels que ceux évoqués ci-après. Une évaluation des disponibilités sera effectuée pour dégager la meilleure subvention possible.

- Les membres du conseil conviennent qu'une contribution communale doit s'appuyer sur des règles et éléments objectifs et souhaitent s'inspirer des conditions administratives d'état : justification administrative de la perte d'exploitation ; proportions des allocations versées par l'état au regard des données reçues et tout autre aspect qui permet une décision objective.

___ Les travaux de réhabilitation du City stade sont en cours. Le financement est actuellement en totalité à la charge de la commune en attendant la décision sur la subvention d'état. On note que les moyens manquent et que partout les aides et subventions tardent à être versées.

___ La commission travaux se réunit bientôt pour le démarrage de plusieurs actions prévues :

- . L'accès PMR (rampe d'accès pour personne à mobilité réduite) à la boulangerie.
- . Des réfections localisées de certains trottoirs de la commune
- . À l'école maternelle suite aux règles imposées par la pandémie en cours, l'accueil et la circulation des enfants nécessitent des aménagements d'accès extérieurs. Sur ces points des devis sont déjà demandés et les membres étudient les différentes possibilités d'aménagements afin d'apporter une solution le plus rapidement possible.

Les questions diverses sont épuisées pour ce jour, d'un commun accord la date du prochain conseil municipal sera définie en fonction de l'avancée des démarches en cours, des commissions et des disponibilités de l'ensemble des membres du conseil.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h.

Le Maire,
Fabrice LEFEBVRE.

